

**Extrait des Dossiers Historiques et Archéologiques des Amis du Passé de  
Berck-sur-Mer, 1980, 3.4, p. 4/8.**

Visible sur ce site grâce à l'autorisation de l'A.M.P.B.B.E. (Société des Amis du Musée  
du Passé et de la Bibliothèque de Berck-sur-Mer et Environs). Adresse e-mail :  
[amismusee.berck@free.fr](mailto:amismusee.berck@free.fr)

**Texte, numérisation : Alain Biomez, mise au format Acrobat (pdf) par Daniel Piton  
pour l' A.M.P.B.B.E., 2006**

## **LES MONREUILLOIS ET LA LEGION D'HONNEUR SOUS L'EMPIRE**

L'enseignement de l'Histoire ne nous décrit, la plupart du temps que les grands événements, politiques ou militaires qui l'ont jalonnée et ne parle, à cette occasion, que des hommes ou des femmes qui y ont participé à un niveau élevé: souverains, ministres ou généraux. Ne serait-il pas intéressant de se pencher sur la vie de ceux qui les ont vécus à des titres plus modestes, comme simples exécutants. Certains d'entre eux ont reçu des récompenses en reconnaissance de leurs loyaux services.

C'est pourquoi nous avons pensé à rappeler l'histoire des premiers membres de la Légion d'Honneur.

Cette institution a fêté son 175ème anniversaire en 1979 à Boulogne au cours de festivités importantes. En réalité, la Légion d'honneur a été fondée le 29 Floréal an X (19 Mai 1802) par Bonaparte, alors Premier Consul. Dans sa conception originelle elle ne devait pas être une décoration; elle devait constituer une sorte de patriciat formé de militaires ayant rendu des services «dans la guerre de la liberté» et de «citoyens qui, par leur savoir, leurs talents, leurs vertus ont contribué à établir ou à défendre les principes de la République, ou fait aimer et respecter la justice ou l'administration publique».

C'est par un décret en date du 11 Juillet 1804 que fut instituée la décoration. De 1802 à 1814, Napoléon fit 48.000 légionnaires dont 1.400 civils. A l'occasion de cet anniversaire il nous a semblé intéressant de rechercher quels ont été les mérites, militaires ou civils, de ceux qui furent les premiers à recevoir cette distinction. Nous nous sommes, bien entendu, limité à ceux qui sont originaires de notre région immédiate et, particulièrement de Montreuil, en prenant pour critère une date de naissance antérieure à 1800. En effet, il était important de choisir ceux qui, par leur âge, avaient été amenés à participer aux divers événements révolutionnaires et même pré-révolutionnaires jusqu'à la chute de l'Empire en 1815.

L'ouvrage de Mr. Georges de LHOMEL «Les Montreuillois dans l'armée» nous montre que Montreuil et sa région ont été, au cours de l'Histoire une pépinière de militaires de grand mérite. Grâce à ce livre, il nous a été possible de relever un certain nombre de noms et d'avoir une idée des carrières de ces premiers légionnaires. Grâce, également à la Direction des Archives de France, nous avons pu compléter leurs dossiers et découvrir d'autres noms de militaires nés à Montreuil, mais qui ont vécu dans une autre région une fois leur carrière terminée.

Il est à noter qu'au début de la Restauration, l'ensemble des matricules de la Légion d'Honneur a été détruit Néanmoins, dès 1816, les légionnaires ont été invités à faire reconstituer leur dossier en remplissant un «Procès verbal d'individualité» mentionnant leurs

états de services, leur brevet de légionnaire en même temps que leur état civil. C'était une façon de faire valider leur décoration. La Légion d'Honneur, création de l'époque révolutionnaire et de l'empire est alors devenue « Ordre Royal de la Légion d'Honneur »



En recevant leur nomination les nouveaux promus étaient invités à prêter serment à l'Empereur devant les membres du Tribunal le plus proche de leur résidence. Après le rétablissement de la Monarchie ils ont dû se plier à la même obligation envers le Roi. Qu'importe, il faut remarquer qu'ils ont été, avant tout, de bons serviteurs de leur pays. Ils ont servi sous trois régimes différents : royauté, république et empire. Comme on peut s'en douter, tous ont été, par la force des choses, de grands voyageurs, ayant parcouru l'Europe en tous sens; certains sont allés jusqu'en Amérique. On peut rester rêveur en songeant aux épreuves physiques qu'ils ont dû supporter, soit par fatigues, soit par blessures.

C'est le cas, en particulier, de Pierre BARTHELEMY, l'un des tous premiers légionnaires puisque son brevet porte le numéro 650. Né à Montreuil le 19 Janvier

1764, il est soldat au régiment de Savoie-Carignan, devenu Angoulême, le 18 Février 1780, à l'âge de 16 ans. Il participa aux campagnes de 1781 et 1782 en Amérique. Rappelons, en passant, que 1781 est l'année de la bataille de Yorktown qui a vu la capitulation du général anglais Cornwallis. Barthélémy a donc servi sous LA FAYETTE. Caporal en 1783, on le trouve quartier maître trésorier du 2eme bataillon de la Manche en 1791 et prend rang de capitaine en 1793: il a 29 ans. Il participe, alors, aux campagnes de 1792 aux armées du Rhin, Centre et Moselle. Il est à l'armée du Nord en l'an 2 et 3, aux armées de l'Ouest en l'an 4, 5 et 6. Embarqué en l'an 5 pour une expédition en Irlande, sous le commandement de Hoche, opération en vue d'aider des mouvements d'indépendance irlandais. Il se trouve ensuite aux armées du Danube et du Rhin les ans 7,8 et 9, en Helvétie en l'an 11, à l'armée des côtes en l'an 12 et 13, puis au corps de réserve de 1805 à 1809. En 1813 et 1814 il est à l'Intérieur.

Sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur date du 14 Brumaire an 13. Sur ses états de service on trouve la mention suivante; «Le 13 Mars 1814, à Versailles, cet officier, alors commandant le Dépôt, est parvenu, par son dévouement et son activité, à sauver la caisse, la comptabilité, les effets des officiers et ceux du corps, appartenant au Gouvernement, qui seraient tombés infailliblement au pouvoir de l'ennemi comme ceux des autres corps qui composaient la garnison de Versailles. Cet acte dont l'entreprise était des plus hardies fait honneur à la bravoure et au courage de Mr. Barthélémy».

Une carrière intéressante est celle du Vicomte Henry Dominique d'ACARY de la RIVIÈRE dont le souvenir reste à Montreuil avec l'hôtel particulier qui porte son nom au parvis Saint-Firmin. Né le 27 Janvier 1745, il débute comme page de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère du futur Louis XVI. Le Dauphin le place dans son régiment d'infanterie et il devient

sous-lieutenant le 7 Novembre 1763, lieutenant en 1771, capitaine en second de chasseurs en 1778, puis lieutenant colonel du 15<sup>em</sup>e régiment de Béarn le 9 Novembre; 1791. Le 16 Novembre de cette même année il s'embarque pour l'île de St Domingue avec le 2<sup>em</sup>e bataillon de son régiment «par ordre exprès du Roi que le colonel chevalier MYON alla chercher lui-même et après avoir adressé à Sa Majesté, conjointement avec tous les officiers du corps, leur serment de fidélité».

Auparavant il avait fait campagne en Corse sous le Maréchal de Vaux en 1769; il y prend part à la bataille de Murato puis à celle de Ponte Novo qui met définitivement la Corse sous la domination française. Sa campagne à Saint-Domingue durera de 1791 à 1793. L'état de ses services rédigé en 1817 est rédigé ainsi: «Il reçut deux blessures, dont une grave au combat du 16 Mai 1792 qui lui fit perdre l'usage d'un membre (un coup de feu qui lui traversa le pied de part en part et fracassa les os). Il est resté néanmoins à son poste jusqu'à la cruelle nouvelle de la mort du roi auquel il avait eu le bonheur de conserver un bataillon de soldats fidèles. Alors il adressa sa démission au gouverneur par intérim de l'île, le général ROCHAMBEAU qui lui refusa en l'autorisant à retourner en France pour chercher guérison. Arrivé à Rochefort, il a été arrêté et traîné dans un cachot à cause de son opinion soutenue. Il y est resté 76 jours, attendant chaque jour la mort qui lui était annoncée. Transféré ensuite à Montreuil-sur-Mer, il y a été renfermé jusqu'à la mort de Robespierre, 11 mois. «Un brevet de retraite lui a été renvoyé par le Directoire le 14 Brumaire An Cinq. Depuis, il a été nommé chef de la 5<sup>em</sup>e légion de Gardes Nationales du Pas-de-Calais lors de sa première organisation en 1806. C'est en cette qualité qu'il a fait la campagne de 1809 à l'armée du Nord (contre les Anglais débarqués dans l'île de Walcheren en Hollande).

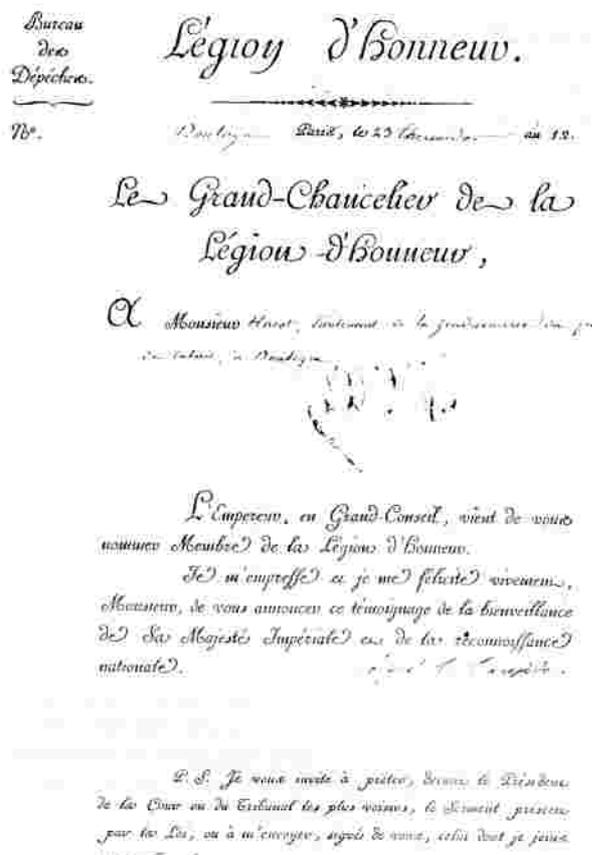
« Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 29 Mai 1810». A cette occasion, le Ministre de la Guerre, son ancien camarade au régiment Dauphin, adressera une pétition au Comte de Lacépède, grand chancelier de la Légion d'Honneur, demandant de lui remettre personnellement sa décoration.

«Au retour du Roi, continue l'état de services, il est nommé inspecteur des Gardes Nationaux de l'arrondissement de Montreuil. Déplacé au retour de l'Usurpateur, et condamné par lui à l'exil, il est rendu à la même place au deuxième retour du roi».

Le nombre de ses années de service, y compris les campagnes s'établit au total de 60 ans. Il décède le 22 Janvier 1829 après une vie plutôt mouvementée passée presque davantage au service de la royauté qu'à celle de l'Empire.

Passons maintenant à un autre militaire de marque en la personne du général Pierre Hughes MERLE, baron d'Empire en 1808, né à Montreuil le 26 Août 1766, fils de Hughes Merle et de Marguerite Battel. Il s'enrôle le 4 Mai 1781 au Régiment de Foix, mais il est congédié «fauté d'âge» le 5 Septembre 1782. On le trouve grenadier le 14 Septembre 1784 au régiment d'Angoumois devenu le 80<sup>em</sup>e régiment d'Infanterie. Puis il monte régulièrement en grade, est élu

«Un brevet de retraite » lui a été renvoyé par le Directoire le 14 Brumaire An Cinq. Depuis, il a été nommé chef de la 5eme légion de Gardes Nationales du Pas-de-Calais lors de sa première organisation en 1806. C'est en cette qualité qu'il a fait la campagne de 1809 à l'armée du Nord (contre les Anglais débarqués dans l'île de Walcheren en Hollande).



« Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 29 Mai 1810». A cette occasion, le Ministre de la Guerre, son ancien camarade au régiment Dauphin, adressera une pétition au Comte de Lacépède, grand chancelier de la Légion d'Honneur, demandant de lui remettre personnellement sa décoration.

«Au retour du Roi», continue l'état de services, il est nommé inspecteur des Gardes Nationaux de l'arrondissement de Montreuil. Déplacé au retour de l'Usurpateur, et condamné par lui à l'exil, il est rendu à la même place au deuxième retour du roi».

Le nombre de ses années de service, y compris les campagnes s'établit au total de 60 ans. Il décède le 22 Janvier 1829 après une vie plutôt mouvementée passée presque davantage au service de la royauté qu'à celle de l'Empire.

Passons maintenant à un autre militaire de marque en la personne du général Pierre Hughes MERLE, baron d'Empire en 1808, né à Montreuil le 26 Août 1766, fils de Hughes Merle et de Marguerite Battel. Il s'enrôle le 4 Mai 1781 au Régiment de Foix, mais il est congédié «faute d'âge» le 5 Septembre 1782. On le trouve grenadier le 14 Septembre 1784 au régiment d'Angoumois devenu le 80eme régiment d'Infanterie. Puis il monte régulièrement en grade, est élu capitaine de canonniers le 30 Juillet 1793, chef d'un bataillon d'artillerie formé à Bayonne par les représentants du peuple le 21 Mars 1794, enfin général de brigade employé à l'armée des Pyrénées Occidentales le 14 Avril 1794. On le verra à l'Armée de l'Ouest, à l'armée des côtes, à celle des Alpes, au camp de St-Omer en 1805, en Espagne, au Portugal, en Russie en 1812 et à la campagne de France en 1814. Employé au corps d'observation du Var le 15 Mai 1815, il est mis à la retraite en 1816.

En 1810, à la bataille de Busaco, il est blessé d'un coup de mitraille au bras. Membre de la Légion d'Honneur le 11 Décembre 1803, il se trouve général commandant le département de Marengo, dont le chef-lieu est Alexandrie, en Italie, quand il apprend la création de la décoration. Voici les termes de la lettre qu'il écrivit au grand chancelier, à cette occasion :

Alexandrie le 20. Messidor an 12.

MERLE, GÉNÉRAL DE BRIGADE, commandant le Département de Marengo  
à Monsieur LACEPEDE grand chancelier de la Légion d'Honneur.

Monsieur le Grand Chancelier,

Vous venez d'annoncer aux trois colonels de la garnison d'Alexandrie leur nomination à la place d'officiers de la Légion d'Honneur, aux deux généraux qui sont également dans cette place, au grade de commandant, étant membre de la Légion d'Honneur et n'ayant reçu aucune lettre de vous dans cette circonstance, Monsieur le Grand Chancelier, je prends la liberté de vous écrire pour vous demander si le choix n'a point porté sur moi pour un grade. Dans tous les cas, Monsieur le Grand Chancelier, je me trouve fort heureux d'être légionnaire et je prie son Excellence d'assurer Sa Majesté Impériale, que quelque poste que j'occupe, elle ne trouvera pas un serviteur plus dévoué et plus fidèle que moi.

J'ai l'honneur, Mr le Grand Chancelier, d'être avec le plus profond respect votre humble serviteur.

Signé: MERLE

On peut croire, d'après cette lettre qu'il avait été oublié. L'erreur sera réparée rapidement: il sera nommé commandeur le 14 Juin 1804 et Grand Officier le 4 Septembre 1808.

Dans son dossier figure un mémoire intitulé: «Dispositions pour l'attaque de Miranda». Nous le reproduisons dans un prochain bulletin: il constitue un document intéressant au point de vue tactique et stratégie. Un sabre d'honneur lui avait été offert par l'Administration d'Eure et Loire avec la mention: «A celui qui a anéanti les brigands qui désolaient le département».

Une Légion d'Honneur bien méritée est incontestablement celle qui a été attribuée à Joseph LE CLOAREC, né le 15 Octobre 1780 à Montreuil, fils de Joseph LE CLOAREC, grenadier au régiment de Savoye-Carignan en garnison dans cette ville. Il débute comme tambour au 34.m. de ligne, de venu 58.m., le 27 Avril 1791. Caporal le 16 Nivôse an 9, puis fourrier, sergent-major de canonniers gardes côtes en 1809, il passe adjudant en 1812. Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur par ordonnance royale le 17 Mars 1815.

Ses campagnes sont édifiantes. Il fait celles de 1791 et 1792 à l'armée du Nord, est fait prisonnier le 25 Août 1792 et s'évade des prisons le 1er Septembre suivant. En l'an 2,3,4 en Vendée et côtes de l'Ouest, prisonnier de guerre le 14 Juin, délivré de 2 Septembre suivant. Campagnes de l'an 5 et 6 en Italie. En l'an 7 Année d'Angleterre, An 8 Armée d'Italie, An 9 expédition de Saint-Domingue. En l' An 10,11, 12, 13, 14 et 1806 embarqué aux colonies, prisonnier de guerre sous La Martinique le 14 Pluviôse An 12, évadé des prisons le 17 Germinal suivant. En 1813 à la Grande Armée, fait prisonnier de guerre le 11 Novembre

Ses blessures ne sont pas moins éloquentes. Un coup de feu le 23 Messidor An 3, à la partie inférieure externe de la cuisse. Un coup de sabre dans les reins le 18 Prairial An 8, à la prise de Crémone (Italie). Un coup d'épée qui lui traverse le corps lors de la prise à l'abordage de la Corvette «Le Curieux», sous La Martinique le 14 Pluviôse An 12. Un coup de feu au pied droit, le 19 Août 1813, sous Bunzeleau, en Prusse. A perdu les premières incisives de la mâchoire supérieure en montant à l'assaut au Fort bord le ...Prairial An 8.

Un incident peu banal au sujet de son état-civil mérite d'être relaté.

FORMULE DU SERMENT.

JE JURE d'être fidèle au ROI, à l'honneur et à la Patrie ; de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma connaissance ; et qui serait contraire au service de SA MAJESTÉ et au bien de l'État ; de ne prendre aucun service et de ne recevoir aucune pension ni traitement d'un Prince étranger, sans le consentement exprès de SA MAJESTÉ ; d'observer les lois, ordonnances et réglemens, et généralement faire tout ce qui est du devoir d'un brave et loyal Chevalier de la Légion d'honneur.

A Marseille le seize avril 1817

*Emile...*  
Chevalier général pendant

Vu pour légalisation de la signature

de M. M...  
Marseille le 24 avril 1817  
Le Maire de Marseille.

*Maire*



*M...*

CLOAREC, fils, se maria à Brest le 12 Janvier 1808 sous le nom de DUCLORECX et signa de même que son père LE CLOAREC sur les registres de l'État Civil».

Continuons, maintenant, avec Barthélémy Louis GONNET de TASSIGNY, né à Montreuil le 5 Décembre 1778, fils de Louis Joseph GONNET, receveur des Domaines du Roi et de Marie Anne NOEL. Il débute au 9ème Régiment de hussards le 7 Germinal An 4. Puis il est nommé brigadier, fourrier et maréchal des logis en l'An 8. Sous-lieutenant au 1er Régiment étranger en l'An 14, il devient capitaine en 1810. Il passe au 13eme hussards en 1813, puis au 7eme hussards en 1814. Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 15 Décembre 1814 après avoir fait toutes les campagnes : à l'armée du Rhin en l' An 4, 5, 6, 7, 8 et 9, aux côtes de l'Océan en l'An 12 et 13. Grande armée en l' An 14. Armée de Naples en Italie méridionale en 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811 et 1812. Grande armée 1813, 1814, 1815.

Ses blessures: un coup de sabre sur la tête et un coup de feu à la jambe droite le 27 Thermidor An 7 devant Zurich. Blessé dangereusement et fait prisonnier le 27 Août 1813. Rentré le 27 Mai 1814 ayant reçu un coup de feu à la jambe gauche, un coup de sabre à la main droite et deux coups de lance au côté droit à l'affaire de BELZIG près de POSTDAM.

A la bataille de MERSKIRCHEN, en l'An 8, «ce sous -officier, à la tête de 15 hommes chargea un détachement de uhlands avec tant d'intrépidité qu'il sauva deux pièces de canon dont ils allaient s'emparer ».

Louis Augustin SERVINT, né à Montreuil le 23 Novembre 1778, fils d'Augustin SERVINT, meunier et de Madeleine Antoinette ABRAHAM, obtient le grade de chevalier de la Légion d'Honneur en 1814 après s'être illustré par une action d'éclat au combat de CALDIERO, au passage du Mincio, en Italie «pour avoir maintenu, par le feu continu de ses 8 bouches à feu qu'il commandait, la position des hauteurs du Mont Gabarino malgré tous les efforts de l'ennemi pour s'emparer de sa batterie». Son brevet de légionnaire porte le numéro 46.966.

Lors de l'établissement de son certificat d'individualité, LE CLOAREC s'est aperçu que, dans son acte de baptême, il avait été inscrit sous le nom de DUCLORECX. Un acte de notoriété publique a dû être rédigé par le maire de Brest, où il résidait en 1824, avec les explications suivantes :

«Le Sieur LE CLOAREC père et la mère, ne sachant signer déclare qu'étant parti de son pays, ne sachant point alors le français (il est breton, s'engagea à l'âge de 15 ans, ayant déclaré son nom et pouvant à peine l'expliquer : on le nomma DUCLORECX. Ce nom subsista au dit Sieur LE CLOAREC père jusqu'en 1790 qu'il fit un voyage dans son pays. Ce fut alors qu'il reconnut l'erreur de son nom; il le fit rectifier mais il ne fit pas rectifier celui de son fils pensant que cette rectification était inutile et LE

Auparavant il avait d'abord été l'élève d'artillerie de marine à BREST du 21 Mars 1795 au 14 Mai 1796 où il a suivi des cours de mathématiques. Il est devenu canonnier au 1er régiment d'artillerie à pied de 1803 à 1806. Après avoir monté en grade régulièrement, il s'est trouvé capitaine de 2<sup>ème</sup> classe en 1813, de 1<sup>ère</sup> classe le 6 Janvier 1814. En 1806, il participe à différentes affaires sur les côtes de la Manche, au passage du Danube à GRUNTZBURG, à la prise d'ULM, du Fort CHARNEIK, d'INSBRUCCH et différents combats dans le Tyrol. En 1807 c'est IENA, EYLAU, FRIEDLAND, l'affaire d'HEILSBERG et le passage du BUG en Pologne. En 1812, ce sont différentes affaires sur les côtes, enfin en 1813, l'Armée d'Italie.

Passons, maintenant, aux légionnaires à titre civil en citant en premier lieu Joseph François Nicolas HACOT, fils de Pierre Joseph HACOT, notaire à Montreuil et de Marie

Rose GILLE d'Hesdin. Il participe activement aux événements de l'époque révolutionnaire. Lieutenant criminel à cette époque, on le trouve maire de Montreuil en 1790; il est nommé président du tribunal criminel du Pas-de-Calais le 23 Mars 1791. Destitué le 20 Octobre 1792 pour cause de modérantisme, il n'en devient pas moins maire d'Arras le 9 Décembre suivant. Il sera procureur général impérial à Saint-Omer et c'est en cette qualité qu'il sera nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 17 Messidor An 12 et qu'il prêtera serment le 21 Themidor de la même année. Il décèdera à Montreuil le 13 Juillet 1813. Un nom célèbre parmi les personnalités Montreuilloises est bien celui de François POULTIER, né à Montreuil le 31 Décembre 1753, fils de Charles POULTIER et de Gabrielle LAMBERT. Il est nommé membre de la Légion d'Honneur le 25 Mars 1804 autant, sinon plus, pour ses mérites civils que pour ses services militaires qui ont été, semble-t-il, normaux pour l'époque, étant donné son âge.

Le 10 Prairial An 12 (30 Mai 1804) il recevait une lettre venant du Camp d'Outreau signée du Grand Électeur, ainsi conçue: «Les services, Monsieur, que vous avez rendus à la chose publique dans une époque mémorable de la révolution, ne peuvent être oubliés. Je les ai rappelés au temps où la Légion d'Honneur a été organisée et vos titres pour y être admis n'ont point été méconnus. Ce que j'ai fait doit vous être le garant de ce que je ferai pour tacher de vous faire obtenir une récompense à laquelle vous avez des droits bien acquis». Quels sont ses services ? A titre militaire d'abord: Gendarme du roi le 20 Mai 1770 jusqu'au 24 Avril 1772. Au régiment de Flandre le 25 Septembre 1773 jusqu'au 23 Juillet 1775. Officier de la Garde Nationale le 21 Juillet 1789. Capitaine au 2<sup>ème</sup> bataillon du Pas-de-Calais le 26 Septembre 1791 puis au 14<sup>ème</sup> régiment de chasseurs à cheval. Chef d'escadron le 25 Prairial An 3. Chef de la demi-brigade de la légion de police le 12 Nivôse An 4. Chef de la 41<sup>ème</sup> demi-brigade de bataille le 13 Brumaire An 6. Colonel commandant d'armes de Montreuil le 14 Germinal An 10. Campagnes: 1792 à l'armée du Nord. 1793 et 94 Armées de l'Ouest.

Services civils: Membre de la Convention le 21 Septembre 1792 jusqu'au 5 Brumaire An 4 (27 Octobre 1794). Membre du Conseil des Anciens le 5 Brumaire An 4 jusqu'au 1<sup>er</sup> Prairial An 6 (20 Mai 1797). Membre du Conseil des Cinq Cents le premier Prairial An 7. jusqu'au 18 Brumaire An 8. Membre du Corps législatif le 18 Brumaire jusqu'au 1<sup>er</sup> Germinal An 10. Membre du Collège électoral du Pas-de-Calais au mois de Fructidor An II.

Enfin, pour terminer cet exposé, parlons de Grégoire Germain BOITEL, ancien maire de Montreuil. Bien qu'il n'ait été décoré qu'en 1836, il est intéressant de relater sa carrière pendant la période de la Révolution. Né le 28 Mai 1769 de Germain BOITEL, docteur en

médecine et de Marie Catherine Austreberthe HACOT, il se trouve à Paris en 1789. Nous donnons ci-dessous le texte de l'état de ses services civils et militaires :

«Le 13 Juillet 1789, capitaine de l'une des compagnies de la Bazoche, militaire du Palais à Paris, il s'est trouvé à la tête de sa compagnie le lendemain 14 où le corps de la Bazoche fut s'emparer de l'Hôtel des Invalides, des armes et pièces d'artillerie qui s'y trouvaient et revint ensuite avec son corps prendre part au siège de la Bastille.

Pendant la dernière quinzaine de Juillet et le mois d'Août, il fut chargé par le général Lafayette du commandement supérieur de divers détachements envoyés dans la Brie pour protéger l'arrivée des subsistances destinées pour la capitale.

14 Juillet 1790, député de la Garde Nationale de Montreuil-sur-Mer à la fédération générale.

En 1791, capitaine de la Garde Nationale de cette ville.

En 1792, il habitait de nouveau la capitale; au mois de septembre de cette année, l'ennemi ravageant la plaine de la Champagne, il partit volontairement comme grenadier du Bataillon de guerre des Lombards; il campa aux Camps de Châlons, de la Lune et de Ste Menehould et se trouva au combat de Valmy.

En Mai 1793, il fut admis dans les bureaux de la Trésorerie Nationale comme vérificateur des dépenses de guerre.

En Septembre de la même année, il se rendit à l'armée du Rhin en qualité d'officier de police militaire.

En l'An 3, nommé président du tribunal militaire de cette armée, section de Mayence.

Pendant les années 4, 5 et 6, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale de Montreuil.

En l'An 7 et partie de l'An 8, membre de l'administration centrale du Pas-de-Calais et commissaire central et agent général des contributions directes près de cette administration.

En Floréal An 8, Conseiller de Préfecture.

Maire de Montreuil, depuis Prairial An 8 jusqu'en

Germinal An 9 et juge suppléant au Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance.

Substitut Magistrat de sûreté de l'arrondissement depuis Germinal An 9 jusqu'en Frimaire An II.

Membre du Conseil d'arrondissement, du Conseil Municipal et du Conseil consultatif des hospices.

Membre de la liste nationale d'éligibilité en l' An 10.

Capitaine de la Garde Nationale depuis 1806 jusqu'en Juillet 1815.

Maire de Montreuil pendant les 100 jours de 1815. Nommé Maire de cette ville en Septembre 1830.

Réélu en 1831 et 1835, il réunit à ces fonctions celles de président de l'administration des hospices, de président de la commission sanitaire et de président du comité d'instruction primaire.

Élu membre du conseil d'arrondissement en 1833. n a exercé en différentes fois les fonctions de sous-préfet par intérim.

Voici une vie bien remplie consacrée au service public et qui méritait amplement une distinction.

**Extrait des Dossiers Historiques et Archéologiques des Amis du Passé de  
Berck-sur-Mer, 1980, 3.4, p. 4/8.**

**Visible sur ce site grâce à l'autorisation de l'A.M.P.B.B.E. (Société des Amis du Musée  
du Passé et de la Bibliothèque de Berck-sur-Mer et Environs). Adresse e-mail :**

[amismusee.berck@free.fr](mailto:amismusee.berck@free.fr)

**Texte, numérisation : Alain Biomez, mise au format Acrobat (pdf) par Daniel Piton  
pour l' A.M.P.B.B.E., 2006**